

Fiche Technique : décret rejets côtiers Maroc

Objectifs de la mission

Transformer l'exigence du décret en trajectoire de conformité robuste, mesurable et créatrice de valeur.

- Sécuriser la compréhension des seuils, périmètres d'application et obligations de surveillance.
- Construire une trajectoire de mise en conformité pragmatique, intégrée au système de management environnemental (ISO 14001).
- Réaliser un diagnostic complet (réseaux, ouvrages, effluents) et dimensionner des solutions de traitement au plus juste.
- Fiabiliser la métrologie, standardiser les protocoles d'échantillonnage et renforcer la traçabilité.
- Accompagner les procédures administratives jusqu'à la validation par l'autorité compétente.
- Réduire le risque de non-conformité et optimiser les coûts (eau, énergie, réactifs) dans la durée.

Livrables actionnables, hiérarchisation claire des risques et suivi post-mission pour des résultats durables et vérifiables.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels du littoral et unités agroalimentaires, ateliers mécaniques, bases logistiques côtières.
- Exploitants portuaires et plateformes maritimes.
- Opérateurs touristiques et hôteliers en zone côtière.
- Promoteurs immobiliers littoraux et projets implantés sur la frange maritime.
- Directions, équipes QHSE, exploitation, maintenance et laboratoires partenaires.
- Sites à proximité de zones sensibles (aires marines protégées, zones de baignade, usages économiques du littoral).

Durée de la mission

Durée ajustée au contexte du site, avec jalons garantissant des bénéfices tangibles dès les premiers mois. Gouvernance par comité de pilotage inter-fonctions et interlocuteur unique.

Phase	Objectif principal	Durée
Audit initial	Cartographier rejets, caractériser effluents, hiérarchiser les risques	Rapide (lancement et premières visites)
Actions à gains rapides	Réglages opératoires, maintenance ciblée, fiabilisation métrologique	Dès les premières semaines
Études & autorisations	Dimensionner les solutions et structurer les dossiers administratifs	Selon complexité du site

Démarche / Méthodologie

Approche en phases, adossée à des preuves techniques et documentaires, alignée sur les attendus du décret et la réalité d'exploitation du site.

1) Audit initial, cartographie et hiérarchisation des risques

- Visites terrain, relevés, analyses d'historiques; détection de raccordements parasites et points critiques.
- Fiches points de rejet, protocoles de prélèvement, grilles de lecture des résultats; appui à la montée en compétences (ressources NEW LEARNING en complément).

2) Plan d'action, solutions de traitement et suivi analytique

- Combinaison de leviers rapides et d'investissements (clarification, flottation, filtration, désinfection, etc.).
- Protocole de suivi: fréquences, points de prélèvement, méthodes normalisées, règles d'interprétation et d'alerte.

3) Procédures administratives et dossiers d'autorisation

- Structuration des pièces, plans de réseaux, résultats consolidés, engagements de suivi.
- Alignement avec l'autorisation environnementale et attentes de contrôle pour fluidifier la validation.

4) Intégration ISO 14001 et pilotage par indicateurs

- Ancrage dans les processus du site: compétences, métrologie, maintenance, maîtrise documentaire.
- Tableaux de bord multi-niveaux (turbidité, DCO, MES, nutriments, hydrocarbures, taux de conformité, incidents traités).

5) Gestion des risques opérationnels littoraux

- Conception robuste des exutoires et points de prélèvement; inspections subaquatiques, vérification métrologique renforcée.
- Plans d'urgence, stocks de pièces critiques, coordination terrain–QHSE–laboratoires.

6) Suivi post-mission et amélioration continue

- Revues périodiques, mise à jour documentaire, évaluation de l'efficacité des actions.
- Ajustements ciblés selon l'évolution des procédés, des flux et des exigences locales.